

BULLETIN D'(E) (RE)INSCRIPTION

Année scolaire 2018 - 2019

Je ne me réinscris pas

Je m'inscris au cours de :

Solfège

Instrument

Nom : Prénom :

Adresse : NP - Localité :

Date de naissance :

Jour : mois : année : N° Téléphone :

E-mail : N° Portable :

Nom et prénom du représentant légal :

SECTION EDELWEISS



Cours déjà suivi(s) :	Nbre d'année	Lieu
Solfège
Instrument

Si un élève quitte les études en cours d'année, la finance de cours est due pour l'année entière (art. 1.8. du règlement des études et des examens).

Je déclare avoir pris connaissance du tarif des cours et des conditions inscrits au verso, ainsi que du Règlement des études et des examens et je les accepte.

J'autorise la diffusion de photos ou de vidéos où j'apparais lors de manifestations (auditions, concerts,...) pour le site internet de l'Ecole Communale de Musique

Je n'autorise aucune diffusion de photos ou de vidéos où j'apparais.

Lieu et date :, le

Signature :
(pour les mineurs, signature du représentant légal)

P.S. : à retourner à l'école de musique pour le **21 mai 2018 au plus tard.**

TARIFS ANNUELS DES COURS

Section Edelweiss

		Tarif école	Participation Edelweiss	Participation parents
Solfège (4 ans)	Cours par classe			
prix unique	(50 mn)	Fr. 330.--	Fr. 200.--	Fr.130.--*
Instrument	cours individuel			
	(32 cours)	100 %	45 %**	55 %
élémentaire - 1 an	(30 mn)	Fr. 750.--	Fr. 340.--	Fr.410.--*
moyen - 3 ans min.	(40 mn)	Fr. 950.--	Fr. 430.--	Fr.520.--*
secondaire	(50 mn)	Fr. 1'200.--	Fr. 540.--	Fr. 660.--*

La Fanfare Municipale Edelweiss participe aux frais d'écolage selon le tableau ci-dessus **aux conditions suivantes :**

- l'élève est inscrit et accepté dans la section Edelweiss
- l'élève suit assidûment les cours
- l'élève travaille régulièrement son solfège et son instrument
- l'élève doit être admis (après 3-4 ans de cours) comme membre actif de la société lors de l'assemblée générale
- l'élève doit être membre actif au minimum pendant 2 périodes musicales.

Si les conditions ci-dessus ne sont pas respectées, la Fanfare Municipale Edelweiss, se réserve le droit d'exiger le remboursement de la totalité de sa participation financière y compris les frais d'entretien de l'instrument.

Par sa signature au recto de ce formulaire, l'élève, respectivement le représentant légal accepte ces conditions.

Martigny, janvier 2018

* Dès le 2^{ème} enfant, la participation des parents est réduite de 25 %.

Dès le 3^{ème} enfant, la participation des parents est réduite de 50 %.

** En cas de modification des tarifs la participation de la fanfare reste identique à 45 %.

